

« Dommage » de débaptiser le parc Lucien-borne

Le Journal de Québec · 3 mai 2023 · 14 · TAÏEB MOALLA

Tout en souhaitant qu'un lieu public soit nommé à la mémoire du défunt artiste Karim Ouellet, la famille de l'ancien maire de Québec, Lucien Borne, regrette qu'on doive débaptiser le parc Lucien-borne.

Discrète jusqu'à maintenant, la famille de celui qui a dirigé la Ville entre 1938 et 1953 a pris position dans une lettre contenue dans un rapport de consultation rendu public hier.

Dans une lettre datée du 10 avril et signée par Lucie Borne, petite-fille du maire, on peut lire ceci : « Nous nous permettons de suggérer de trouver un nouvel endroit où le nom de Karim Ouellet pourrait faire l'unanimité », écrit-elle en disant parler au nom de toute la famille Borne.

DOMMAGE

D'accord avec la lettre de sa tante Lucie, l'animatrice Geneviève Borne, arrière-petite-fille de Lucien Borne, a tenu à rappeler toute l'admiration qu'elle voue à Karim Ouellet. « Il est toutefois dommage de devoir débaptiser le parc Lucien-borne pour ensuite le renommer », a-t-elle nuancé. Elle a ajouté que « nous vivons dans une démocratie. Si la population décide que ce changement de nom est nécessaire plutôt que de trouver un autre lieu pour célébrer la vie de Karim que j'adorais, eh bien, soit ! »

Claude Lavoie, président du Comité de toponymie, a soutenu hier avoir parlé avec Lucie et Geneviève Borne. « Pour avoir parlé pendant presque une heure à Lucie, je peux vous dire qu'elle se rallie à la décision si c'est la volonté populaire. Et c'est la même chose pour Geneviève », a-t-il juré.

Lors de la consultation publique, quelque 83 % des répondants ont affirmé être favorables au changement de nom. Un vote là-dessus doit normalement avoir lieu lors du conseil municipal du 16 mai.

RÉACTIONS

Hier, le maire Marchand a minimisé la situation : « Dans une famille, il y a autant d'individus qu'il peut y avoir de positions. Le Comité de toponymie a fait le travail qu'il fallait ».

Claude Villeneuve, chef de Québec d'abord, a plutôt regretté « le malaise » créé. Selon lui, « les gens se sentent bousculés ». Stevens Mélançon, d'équipe Priorité Québec, s'est attaqué à la « crédibilité » de l'administration Marchand dans ce dossier.

Des fonctionnaires payés à chasser, gracieuseté du gouvernement fédéral

Le Journal de Québec · 3 mai 2023 · 27 · Yasmine Abdelfadel Chroniqueuse politique

La grève des fonctionnaires fédéraux est somme toute terminée à l'exception des travailleurs de l'agence du revenu du Canada. Les syndicats crient victoire et ils ont raison, ils ont eu presque tout ce qu'ils demandaient. Même des congés payés pour que les fonctionnaires autochtones puissent aller chasser et pêcher.



D'ailleurs, cette décision ouvre la porte à toute une série de demandes qui supposeront que, dorénavant, le gouvernement est ouvert à l'idée d'octroyer des congés payés à ceux qui ont des rites et des traditions spécifiques. Le gouvernement vient de créer un précédent qu'il aura bien de la difficulté à offrir aux autres.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Qu'est-ce qui justifie que les fonctionnaires autochtones puissent aller chasser alors que des fonctionnaires bouddhistes ne pourraient pas être payés pour méditer ? Est-ce que c'est parce que nous avons une dette envers les communautés autochtones pour les traitements abominables que nous leur avons fait vivre des années durant que nous justifions l'octroi de conditions particulières et, disons-le franchement, absolument déraisonnables ?

Est-ce que des congés payés pour la chasse constituent un pas vers la réconciliation ? Permettez-moi d'en douter. Il s'agit plutôt d'une initiative pour se donner bonne conscience et se convaincre que l'on agit alors que bien des services de première nécessité ne sont pas encore offerts aux communautés autochtones.

DES BESOINS PLUS IMPORTANTS

Réseaux d'aqueduc déficients, accès à la justice, découverte en matière de santé et de services sociaux, etc. La liste de ce que nous devons prioriser pour les communautés autochtones est longue. Bien avant la chasse et la pêche, nous devons leur offrir de la dignité et de l'humanité.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que la chasse et la pêche sont des pratiques ancestrales qui doivent être protégées. La journée de congé n'a rien à avoir avec la protection de ces rites importants. La culture autochtone ne peut pas et ne doit pas être résumée à ces pratiques.

La grève des fonctionnaires fédéraux, un stimulant pour tous les travailleurs

Le Journal de Québec · 3 mai 2023 · 26 · Réjean Parent Syndicaliste, chroniqueur

La négociation des fonctionnaires fédéraux a abouti à une entente qui paraît satisfaisante pour les deux parties.



Je ne doute pas que la grève de ces travailleurs a permis le dénouement. La convention collective était échue depuis plusieurs mois et les discussions piétinaient avant que les fonctionnaires soient dans la rue.

La négociation pour les salariés de l'agence du revenu se poursuit. Toutefois, le règlement ne devrait pas tarder, considérant l'entente conclue avec la majorité des fonctionnaires.

Le président du syndicat se réjouit de cette entente et anticipe son impact positif sur tous les travailleurs canadiens en matière de hausse de salaire pour faire face à l'inflation.

JUSTICE SOCIALE

Malgré le dénigrement véhiculé par certains, la population est demeurée sereine face au conflit de travail et s'est montrée patiente, freinant du coup les appels à une loi spéciale par les entreprises et les chambres de commerce.

La lutte des fonctionnaires fédéraux se répercutera fort probablement dans la négociation du secteur public québécois.

En parallèle, le salaire minimum passe le cap du 15 \$ l'heure au Québec. Quoiqu'insuffisant, c'est grâce aux revendications des syndicats et des organismes communautaires qu'il augmente.

Les syndicats constituent un vecteur de justice sociale qui fait contrepoids à un État trop souvent empressé de servir les intérêts économiques des grands détenteurs de capital.

LA LÉGITIMITÉ

Les gouvernements sont loin d'être à genoux devant les syndicats, car les lois du travail se révèlent à l'avantage des employeurs. Dans une telle conjoncture, on comprend mieux pourquoi les travailleurs syndiqués doivent faire preuve de résistance.

En terminant, à ceux qui s'interrogeaient sur la légitimité de la grève des fonctionnaires parce que 27 % des gens habilités à voter s'étaient prononcés favorablement, je leur rappellerai que c'est environ le taux obtenu par la CAQ aux dernières élections.

Avons-nous un gouvernement légitime ?